



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Guyane

**COMMUNIQUE DU MEDEF GUYANE DU 2 NOVEMBRE 2011
9 SEMAINES DE GREVE INEXPLICABLES à LCD BUT**

L'entrepreneur est un Homme passionné et visionnaire qui construit.

Il imagine, il s'endette et prends des risques, trouvant alors, à cette période fort peu de soutiens autour de lui.

Une fois l'édifice en place et opérationnel : l'Entrepreneur devient Chef d'Entreprise et une fois toutes les difficultés surmontées, et lorsqu'il réussit, ce succès, patiemment bâti, au prix de grands sacrifices parfois, suscite alors souvent jalousie et envie de la part de ceux qui ne font rien.

Le chef d'entreprise par le développement de son activité **contribue alors à créer des emplois**, qui sont occupés par ceux qui n'ont pas pu ou pas voulu entreprendre.

Un contrat de travail est signé entre les deux parties, les tâches sont définies, les horaires arrêtés et **la juste rémunération définie d'un commun accord**.

Si des différends existent dans toute association d'Hommes, dans le monde du travail démocratique, **ils doivent être résolus dans le respect des accords écrits qui régit l'alliance et qui obligent chacun d'eux**.

Le MEDEF Guyane dénonce fermement les Hommes qui se livrent au « **RACKET** », à la tentative d'extorsion, aux manipulations et aux mensonges: ces pratiques destinées à s'enrichir et/ou à tenter d'obtenir par la force ce qu'il est possible d'obtenir par le travail et le soutien d'actions productrices de richesse légales ne peuvent être acceptés par les Hommes honnêtes et respectueux.

Les Entrepreneurs, les dirigeants d'entreprise, les commerçants et artisans manifestent leur totale désapprobation à toute forme de procédés mafieux qui soient destinés à extorquer par la force, le mensonge et les manipulations ce qui n'a pas été décidé par le contrat ou les négociations telles que prévues par le code du travail.

Le MEDEF Guyane invite tous les dirigeants d'entreprise et tous ceux qui dénoncent les méthodes indignes pratiquées par un syndicat bien connu pour son impertinence, et son manque de consensus, à se rendre au magasin BUT.

Vous pourrez alors constater que le magasin est normalement ouvert, comme viennent de le déclarer les juges dans leur rendu en référé du 25 octobre dernier, mais surtout vous constaterez **BUT est paralysé et asphyxié économiquement par des astuces déloyales que les Juges n'ont pas cru bon d'aller vérifier**.

Vos témoignages écrits sont nécessaires à cet Entrepreneur, ils seront présentés à l'occasion du prochain référé.

Votre Entreprise sera peut être l'objet de tels influences indignes et malhonnêtes.

Nous Dirigeant et investisseurs, nous devons nous montrer solidaires en dénonçant par un simple témoignage les méthodes de voyous utilisées par une poignée d'inconscients qui n'ont qu'à s'investir comme vous l'avez fait vous-même.

Guy POLET
Président